

Chères consœurs, Chers confrères

Nous vous contactons concernant la consultation PRE-VACCINALE et la pratique de la vaccination dans les EHPADs de L'Isère.

Il est urgent de déterminer le nombre de vaccins nécessaires pour chaque EHPAD :

L'organisation de chaque campagne au sein des EHPADs est complexe, (multiplicité des médecins traitants, patient(e)s âgé(e)s et recueil des consentement, pénurie de personnel, conservation des vaccins, protocoles vaccinaux et suivis etc...) sachant que les vaccins sont dans des flacons à 5 doses et donc à ne pas galvauder.

Pour cela nous vous demandons votre soutien pour L'EHPAD..... ou vous intervenez:

- réaliser une **CONSULTATION PRE-VACCINALE le plus RAPIDEMENT POSSIBLE** pour vos patients.

(= recueillir le consentement du résident ou de ses proches et éliminer les NON indications ou CONTRE indications - Anaphylaxie / infection en cours / vaccination antigrippale (inf à 3 semaines)

- **participer à la vaccination de vos patient(e)s** (cela nécessite une organisation préalable avec le médecin coordonnateur ou le directeur de l'EHPAD, les vaccins se décongelant par 5 doses et devant être utilisés dans les 3 jours, injection par IDE, surveillance de 15 min post vaccin, nécessité d'un médecin sur place)

- **participer si nécessaire à la vaccination quelque soient les patient(e)s par demi journée** en aide aux médecins coordonnateurs ou en l'absence de médecin coordonnateur

Nous vous remercions de prendre contact rapidement auprès de l'EHPAD

Directeur (trice) : Mr/Mme numéro :

Vous pourrez faire appel à la **hotline de gériatrie** pour toute information ou décision complémentaire (04 76 76 85 19)

Bien à vous et bien confraternellement

Pour la cellule de crise Urgence Sujet Agé

Prof. Gaëtan Gavazzi

Pour le Conseil départemental de l'Isère de l'Ordre des Médecins



Dr Pascal Jallon

